

# Concours photos 2024 :

## « Sport au Féminin à Gravelines », Tous à vos appareils !

### REGLEMENT CONCOURS PHOTOS ESG 2024

**ARTICLE 1 :** Un concours photo sur le thème « **Le sport au féminin à Gravelines** » est organisé par l'Entente Sportive Gravelinoise.

Ce concours est ouvert aux adhérents d'un club sportif gravelinois ou aux résidents gravelinois, sans limite d'âge, hors photographe professionnel. La participation est gratuite.

**ARTICLE 2 :** Chaque concurrent peut présenter une photo sur les 3 catégories suivantes :

- " Les sportives en action "
- " Le bénévolat au féminin "
- " Les sportives de demain (- de 16 ans) "

Tout signe distinctif est interdit (Ex. signature). Seul le format numérique .jpg (300kilos mini) est accepté : pas de tirage papier. Chaque participant devra s'inscrire en ligne sur le lien qui apparaîtra sur la publication Facebook de l'ESG et également disponible sur le site internet de l'ESG et y joindre sa photo. Tout dossier incomplet ne pourra être accepté. Vous serez prévenu par mail de la validation de votre photo pour le concours.

**ARTICLE 3 :** Les photographies devront obligatoirement respecter le thème du concours. Pas de nu, ni de photos dégradantes, à caractère raciste, homophobe... De même les photos dont la qualité ne sera pas jugée suffisante (floues, sous ou surexposée...), seront refusées.

Les photos doivent être l'entière réalisation de l'auteur qui doit en posséder les droits. L'auteur engage sa propre responsabilité concernant le droit à l'image des personnes apparaissant sur ses photos. L'Entente Sportive Gravelinoise se réserve le droit de reproduction à des fins de communication et de documentation.

**Article 4 :** Critères sur lesquels seront jugés les photos dans le cadre du classement du concours photo

- Faire référence à la ville de Gravelines, soit par un symbole (tenue etc...) soit matériellement (patrimoine, site symbolique etc.....)
- La qualité de la photo
- L'expression de la photo

**ARTICLE 5 :** Les clichés seront soumis au vote anonyme des internautes qui comptera pour 40% sur la page facebook "Gravelines Sport" : du lundi 3 juin 2024 à 9h au mercredi 12 juin 2024 à 17h puis au vote du jury professionnel qui comptera pour 60%. Les photographies primées seront choisies selon les critères décrits dans l'article 4 et les décisions seront sans appel.

**ARTICLE 6 :** La date de dépôt des photos est fixée du lundi 20 mai 2024 dès 9h au vendredi 31 mai 2024 à 00h. Toutes les photos seront publiées le lundi 3 juin 2024 à 9h pour être soumises au vote internet. Le jury se concertera en juin 2024. Les résultats et la remise des prix auront lieu le vendredi 21 juin à 18h30 au PAavillon du PAarc lors de notre traditionnel soirée « Sport au féminin ».

**ARTICLE 7 :** Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Pour tout renseignement complémentaire : [esgphotos@hotmail.fr](mailto:esgphotos@hotmail.fr)

**ARTICLE 8:**

**Récompenses :**

Les 3 premières de chaque catégorie (définies ci-dessus) seront récompensées.